

L'ACTU EN FLASH**Une deuxième crèche réservée aux pigeons**

PETIT À PETIT les pigeonniers font leur trou... à Paris. Hier matin, Yves Contassot, l'adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement, a inauguré la deuxième maisonnette en bois destinée à contrôler les naissances des 80 000 pigeons (des bisets essentiellement) qui élisent domicile dans la capitale.

L'équipement a été monté devant le square de la Roquette(XI^e). C'est le deuxième pigeonnier qui émerge à Paris quatre ans après celui installé porte de Vanves en 2003.

Rectangulaire, en bois de châtaignier lasuré, la maisonnette perchée sur un mât accueille aujourd'hui 40 oiseaux. A terme, plus de 200 volatiles devraient y nicher. Objectif : contrôler les naissances des pigeons dont les déjections sont de vrais fléaux pour les immeubles parisiens. La première couvée sera laissée dans le pigeonnier pour faire croire aux locataires qu'ils peuvent y nicher sans danger. En revanche, les portées suivantes seront en partie détruites. Un homme sera chargé de « neutraliser » certaines naissances en secouant les œufs. Grâce à ce procédé, les couples auront une couvée par an au lieu des 6 à 8 habituelles.

A terme, la mairie souhaite installer un pigeonnier dans chaque arrondissement.



(DR)

M.-A.G.